

Éditorial

Cette lettre d'information, point de situation, ne se veut pas exhaustive. Elle indique les dossiers en cours, les rendez-vous à venir comme autant d'éléments permettant de situer aujourd'hui ce sur quoi nous sommes engagés et au travail. Certains de ces points peuvent avoir demain des échos en région, déclinés à partir des réalités territoriales. Elle invite par ailleurs chaque membre du collectif à l'Assemblée Générale ordinaire afin de pouvoir partager nos analyses et mutualiser les informations nécessaires au bon fonctionnement du CAPE, tant à l'échelon national qu'aux échelons académiques.

L'actualité du collectif reste dense. La réforme du collège, la réserve citoyenne et le projet avec l'ESEN-ESR sont parmi les dossiers du moment. Mais nous poursuivons par ailleurs nos engagements que ce soit au niveau du CNIRE, du Comité de suivi de la réforme des rythmes ou de celui sur la formation. Les relations avec le ministère restent constantes et régulières. Nous sommes interpellés, associés, mobilisés ce qui atteste d'une reconnaissance certaine en témoignant par ailleurs d'un respect de nos positions et analyses parfois soutenant, parfois critiques mais toujours contributives.

Cette AG marque également la fin du mandat des Ceméa en tant que Président du collectif national. En dérogation (acceptée) de nos statuts, ce mandat a duré un peu plus longtemps que prévu. J'ai pris beaucoup de plaisir à assumer cette responsabilité et je vous le dois, je vous le dois... Je pense que le collectif s'est « installé », que nous avons gagné en confiance entre nous et que nous devons ces avancées à la forte implication de chacun d'entre nous. Sans cette constance dans nos engagements, sans le fort taux de présence des membres aux AGP, sans notre engagement régulier au sein des différents groupes de travail, sans le soutien de chacun d'entre nous pour porter et faire vivre ce collectif, nous n'en serions pas là. Ce sont les FRANCAS en la personne de Didier JACQUEMAIN qui vont assumer la présidence. De cela aussi nous devons nous féliciter.

Jean-Luc CAZAILLON
Directeur Général des CEMÉA
et Président du CAPE

RELATIONS ENTRE LE CAPE ET L'ESEN-ESR

Nous sommes engagés (une convention a été signée entre le CAPE et l'ESEN-ESR) depuis plusieurs mois sur un projet de formation avec l'ESEN-ESR. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises à l'ESEN. Tout d'abord certains d'entre nous ont été invités par la DGESCO à venir présenter leur association aux stagiaires présents, puis le CAPE a été sollicité pour une émission radio portant sur les partenariats (au moment de la réforme des rythmes) enfin, nous avons été plusieurs à participer à la première université des associations initiée par Eric DEBARBIEUX. Ces contacts ont permis de se faire connaître et reconnaître, les relations ainsi créées débouchent aujourd'hui sur un projet de formation.

L'ambition portée par l'ESEN et rappelée dans le courrier du Directeur est que les stagiaires (environ 1000 personnes, IEN, IA-IPR, Personnels de Direction) nous connaissent afin que nous puissions gagner, dans les territoires, des relations partenariales en lieu et place des logiques de prestation. Pour l'ESEN il s'agit de réaffirmer l'intérêt d'une véritable complémentarité agie et de formaliser ce qu'ils appellent « l'alliance éducative ».

Le projet comporte donc deux volets :

1. un dossier d'auto formation à distance (2015) : la maquette de ce dossier doit être bouclée mi mai en intégrant la validation de l'ESEN. Nous pourrions en présenter le contenu lors de l'AG. Il s'agit d'un dossier de sensibilisation, de découverte de ce qu'est le CAPE, ses membres et leurs compétences. C'est un dossier qui sera mis en ligne sur la plate forme M@gistère et sur le site de l'ESEN. Il se décomposera de la façon suivante :

- (30 mn) un chapeau politique : un témoignage de la ministre avec idée de la complémentarité et une interview croisée de Philippe MERIEU et de Claude LELIEVRE. Il s'agit de donner à lire une « dimension historique » disant que dans l'histoire de l'éducation en France le rapport entre l'éducation formelle et non formelle a toujours existé et que nos liens avec l'Ecole n'ont pas débuté avec la refondation...
- (30mn) présentation du CAPE. Nous avons décidé de ne pas enchaîner 23 présentations de chacun d'entre nous, mais de construire une présentation du collectif permettant de donner à entendre une parole forte, politique, éducative rappelant nos conceptions, situant nos compétences et situant notre légitimité et notre reconnaissance (nationale et locale).
- Cinq modules thématiques de 30mn chacun : citoyenneté/diversité/laïcité ; Ecole et territoire ; la formation ; Ecole et parents ; le décrochage.

2. (2016) Sur la base du volontariat, des stagiaires engageront un parcours de formation (environ 3jours) et seront répartis en groupes. Ils détermineront alors un projet de travail en choisissant un thème au sein de l'un des cinq modules énoncés ci-dessus. Les stagiaires seront répartis par groupe interprofessionnels et de proximité géographique. Chaque groupe sera tutoré par un binôme (un tuteur ESEN et un tuteur CAPE). Dans le cadre de leur projet, les stagiaires pourront être accueillis dans l'une de nos associations locale compétente sur le thème de leur projet. Ce parcours de formation sera lancé à l'ESEN par une demi-journée de présentation. Il se finirait par une demi-journée de restitution des travaux de chaque groupe.

Assemblée générale du CAPE : 11 juin 2015

L'Assemblée Générale du CAPE se tiendra le 11 juin de 10h00 à 16h00 dans les locaux de la Fédération Générale des PEP, 5/7 rue Georges Enesco 94026 Créteil (ligne 8 arrêt de métro Créteil L'Échat).

Les coordinateurs et membres des CAPE Académiques sont invités à participer à cette AG qui se décomposera en temps pléniers (rapport d'activité, point financier, orientations pour l'année à venir...) et en ateliers.

Trois ateliers ont été identifiés :

- Point d'information et d'échanges sur la réserve citoyenne,
- la formation et les liens avec les Espé,
- les suites du travail sur les PEDT. Afin d'avoir les premiers retours concernant la mise en place du site sur les PEDT avec les contacts des CAPE Académiques, merci de remplir ce très court questionnaire qui servira de base au travail de l'atelier PEDT du 11 juin : <http://vip.sphinxonline.net/federation/pedt/questionnaire.htm>

Pour ce dossier, si besoin, merci de contacter Julien Coué :

j.coue@lespep.org / 0616630863

Un espace "forum" sera mis en place pour permettre de mutualiser et d'échanger sur les outils, productions, supports de formation... Chaque CAPE académique est donc invité à apporter avec lui (sous format numérique et papier) ses publications, ses outils de promotion, ses annonces d'évènements (plaquettes, flyers, etc.) qui seront centralisées pour que chaque membre dispose ensuite de l'ensemble. De son côté, le CAPE national apportera une version nouvelle de la plaquette de présentation du Collectif ainsi que le document que nous avons réalisé sur les PEDT.

Concernant la prise en charge financière c'est bien comme lors de la réunion du 3 février chaque association qui prend en charge selon ses propres règles les frais de déplacement des membres qui viendront. Le CAPE prend en charge le déjeuner.

Pour toute demande, merci de contacter Julien Coué : j.coue@lespep.org / 0616630863

LA RÉFORME DU COLLÈGE

Nous en avons discuté même si nous avons attendu pour prendre part aux expressions publiques à ce sujet. Depuis quelques jours les choses s'accroissent. Ci-dessous, plusieurs contributions auxquelles nous sommes associés :

Le communiqué de presse du CAPE : Refonder l'École c'est engager la réforme du collège ! Ou quand les questions du latin et du grec ne sauraient masquer les véritables enjeux !

Mobilisées dans le cadre de la refondation de l'École de la République, convaincues depuis toujours que notre pays a besoin d'une École plus juste et plus efficace, d'une École bienveillante, d'une École ouverte sur son environnement, d'une École coopérant avec les autres acteurs éducatifs, les associations du CAPE soutiennent la réforme du collège.

A l'heure où la défiance s'amplifie à l'égard des institutions de la République, à l'heure du doute sur la capacité à maîtriser l'avenir, il est de la responsabilité des Associations partenaires de l'école, mouvements pédagogiques et associations d'éducation populaire, de s'engager afin d'accompagner les acteurs de terrain pour limiter les effets sélectifs du collège.

La loi réforme du collège, qui s'inscrit dans la loi de refondation, marque une étape de plus dans la construction d'une École digne de la République, parce qu'attentive à chaque enfant. Ce sont en effet les enfants et les jeunes de France qui payent aujourd'hui au prix fort le statu quo. Nous portons l'ambition d'un collège qui veille bien sur tous les élèves, qui prépare tous les élèves à l'étendue, la complexité et la diversité des savoirs, qui mobilise, grâce aux dynamiques des projets éducatifs, plusieurs disciplines pour élucider des situations, comprendre des environnements, se familiariser avec la conceptualisation.

En cela nous soutenons le principe d'un collège unique qui aide tous les adolescents à prendre confiance en eux, à prendre plaisir à travailler et à comprendre.

Réformer le collège, c'est agir pour que la République laïque tienne ses promesses, celles de l'égalité, de la justice et de l'accès aux savoirs émancipateurs et à la liberté de penser. Elle participe d'un nouvel élan public territorial et national pour une éducation partagée, véritable investissement pour un avenir solidaire, permettant alors à tous les citoyens de recouvrer la confiance dont ils ont tant besoin en période de crise économique, culturelle, sociale et morale.

Réussir la réforme du collège, c'est faire le pari de l'intelligence collective, c'est miser sur la créativité, l'engagement des acteurs de l'éducation, c'est oser l'innovation. C'est aussi accepter d'inscrire tout cela dans le temps : temps de la réflexion et de la concertation, temps de la mise en œuvre, temps nécessaire à l'évolution des pratiques professionnelles.

Notre pays a besoin de permettre à tous ses enfants de se cultiver, de s'instruire et de se former. Un pays qui laisse croire à un seul de ses enfants qu'il est sans avenir est un pays qui hypothèque l'avenir.

Et nous ne connaissons aucun parent qui veuille que cet enfant soit le sien !

La tribune à paraître dans le Monde et dont le CAPE est signataire : Nous soutenons la réforme du collège parce que nous voulons un collège de la République

Le collège à venir doit rassembler tous les élèves dans les mêmes classes, parce qu'apprendre ensemble permet de mieux vivre ensemble et de travailler ensemble à un monde meilleur

Le collège actuel n'est ni unique, ni juste et encore moins, efficace. L'organisation de la formation, avec ses options facultatives et ses classes «

bilangues », conduit à la création de classes différenciées socialement et même, dans certains territoires, marquées ethniquement. Comment convaincre notre jeunesse des valeurs de notre République - liberté, égalité, fraternité et laïcité - alors que le collège leur offre tous les jours le spectacle de l'injustice, de l'exclusion et de la séparation ? L'adhésion aux valeurs de la République ne passera pas par le seul Enseignement Moral et Civique, il passera par un collège plus équitable, plus juste ainsi que par des établissements et des classes plus mixtes, socialement et scolairement. Nous ne partageons pas cette curieuse conception de la République qui consiste à considérer toute politique pour ouvrir les chemins de la réussite au plus grand nombre à un « nivellement par le bas ».

L'actuelle réforme du collège marque un pas important vers un collège plus juste en réduisant sensiblement la part des dispositifs facultatifs actuellement suivis par une minorité, en instituant des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) dans lesquels les élèves apprendront à coopérer pour mener ensemble un projet plutôt qu'à s'affronter aux autres dans une compétition individualiste, en renforçant le suivi personnalisé dont ont besoin tous les élèves pour construire leur parcours de réussite.

L'organisation du collège à venir doit être plus juste et plus efficace

Le collège actuel creuse les écarts entre les élèves. Après quatre ans de collège, ils sont 25% à ne pas maîtriser les compétences les plus simples en français alors qu'ils sont 12% dans ce cas à la fin du CM2. En mathématiques, on passe de 9% d'élèves ne maîtrisant pas les bases en CM2 à 13% en troisième. Ce n'est pas étonnant car le collège actuel consacre beaucoup plus de moyens aux 15 % qui réussissent déjà (enseignement de la deuxième langue vivante dès la classe de sixième, latin, option européenne) qu'aux 15% les plus fragiles (deux heures d'aide au travail personnel en classe de sixième). Alors que les comparaisons internationales montrent que c'est, au contraire, en s'attachant à augmenter les performances des plus faibles qu'on fait progresser l'ensemble d'une génération, le système actuel maintient un collège organisé pour « la fabrique des meilleurs » qui produit 150 000 sorties sans diplôme ou qualification chaque année.

La réforme du collège réoriente les moyens consacrés à 15% des élèves au profit de tous. L'EPI « Langues et culture de l'antiquité » pourra être suivi par de très nombreux élèves, et même tous les élèves d'un collège. L'option européenne se transforme en EPI « Culture et langues étrangères » pour tous. Et les « bilangues » qui ne profitaient qu'à 10% des élèves, se généralisent pour 100% des élèves à partir de la classe de cinquième. Les moyens qui accompagnent la réforme permettent de multiplier le travail en petits groupes - de 8 heures, on passe à 48 heures pour un collège moyen - et de développer l'accompagnement personnalisé des élèves - on passe de 2 heures maximum à 6 heures au minimum sur les 4 ans. Quant aux EPI, ils permettent de développer des pratiques pédagogiques variées afin de permet-

tre à tous les élèves d'accéder au sens des disciplines scolaires et de mieux entrer dans les apprentissages.

Le collège à venir doit préparer tous les élèves à la complexité des savoirs et à l'autonomie intellectuelle

Dans un monde hyperconnecté où l'information circule instantanément et dans une économie de la connaissance qui n'offre plus guère d'avenir professionnel à ceux qui sortent de l'école sans diplôme, la mission du collège est de plus en plus exigeante.

Il ne s'agit plus seulement de faire acquérir quelques repères patrimoniaux qui créent une communauté culturelle. Il faut que tous les élèves quittent le collège en ayant acquis le goût du savoir et puissent, à partir de l'acquisition d'un socle commun, continuer à se former tout au long de leur vie. Il faut que chacune et chacun ait les moyens de comprendre le monde pour pouvoir y agir en citoyen autonome et responsable. Or, comprendre le monde nécessite des regards pluri et interdisciplinaires, parce qu'il faut faire appel à des savoirs de nature différentes et les mobiliser judicieusement pour comprendre une situation. Les EPI (qui représentent 9% des horaires) sont l'espace privilégié de ce croisement des regards sur le monde et, loin de « dissoudre » les disciplines, ils pourront permettre aux élèves d'identifier la nature, les spécificités et la portée de chacune d'entre elles.

Enfin, parce qu'il est, aujourd'hui impossible de tout apprendre avant quinze ans, l'important est de permettre à tous les élèves de développer une attitude réflexive et, pour cela, d'organiser, au moins en partie, leur formation autour de problèmes à résoudre, de tâches complexes et de choix à faire. Les faiblesses de l'élève en France par rapport à ses camarades des autres pays comparables ont été bien identifiées : pas de prise de risque, moins de confiance en soi, créativité plus faible, difficulté d'expression orale et d'expression écrite élaborée.

Apprendre à repérer les ressources dont on a besoin pour résoudre un problème et apprendre à se les approprier sont devenues des compétences indispensables. Apprendre à travailler ensemble de manière coopérative et à planifier une tâche en équipe sont aussi des compétences qui seront travaillées dans les EPI. C'est une dimension essentielle de la formation humaine : elle répond aux défis contemporains de la formation personnelle, citoyenne et professionnelle. Ces travaux inter et pluridisciplinaires ont d'ailleurs été introduits dans les classes préparatoires en 1995, dans toutes les voies du lycée en 2000 et au collège en 2002. Quant à la partie très modeste des activités laissée à l'initiative des équipes locales, elle concrétise à la fois la liberté pédagogique des enseignants et la nécessité de mettre en œuvre selon des modalités locales adaptées des finalités nationales assumées.

La République doit tenir ses promesses

Le collège actuel n'est pas celui de tous les enfants d'un même pays. Depuis la création du collège « unique », la France n'a pas voulu choisir, contrairement aux autres pays de l'OCDE, entre un collège qui permet aux élèves

de conforter les savoirs de base et d'élargir ensemble leur culture pour poursuivre leur formation et un collège qui reste la zone de tri du lycée, entérinant ainsi des hiérarchies sociales et scolaires inacceptables. Les enseignants ne sont pas responsables de cette situation. Ils ont, jusqu'à présent, répondu comme ils le pouvaient à une commande ambiguë de la Nation. C'est cette commande qu'il faut changer, dans l'esprit de la loi de Refondation et de programmation de l'École de la République.

Que celles et ceux qui veulent conserver l'ancien modèle assument alors leurs responsabilités et en admettent les conséquences : celles d'un pays qui, de fait, sépare ses enfants et ne les prépare pas à vivre et agir ensemble dans un monde commun.

Pour notre part, nous faisons le choix du nouveau collège. Parce que c'est la voie d'une démocratie moderne et d'une République qui tient ses promesses. C'est la seule qui permettra à notre pays de relever les défis du XXIème siècle.

La position du CNIRE dont le CAPE est membre : Une réforme innovante pour la réussite de tous les élèves. Déclaration du Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Educative.

Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRÉ), structure consultative indépendante, installée par le ministre de l'Éducation nationale en avril 2013 pour dynamiser l'innovation dans l'école, a rendu son premier rapport en novembre 2014. Pendant quinze mois les membres du CNIRÉ ont étudié les pratiques des enseignants, ont observé le fonctionnement de l'école, ils ont consulté à tous les niveaux de l'institution. La composition du conseil atteste de sa diversité : acteurs du monde associatif, représentants des ministères de l'agriculture, de la justice, de l'outre-mer, de l'intérieur, de la Jeunesse et des Sports, représentants des collectivités territoriales, cadres et professeurs de l'éducation nationale, chercheurs et représentants du monde économique. Tous se sont efforcés de comprendre l'école de la République avant de formuler 25 propositions, pour un fonctionnement plus juste et plus efficace du système éducatif.

Aujourd'hui, le conseil constate que le projet de réforme du collège est favorable aux pratiques innovantes, au développement du travail d'équipes pluridisciplinaires, à l'ouverture de l'école aux parents et à l'instauration d'un climat de bienveillance et d'exigence. Ces avancées permettront de rendre l'école plus juste, et mieux à même de faire réussir les élèves, quelle que soit la diversité de leurs talents et de leurs milieux d'origine.

Trois points sont essentiels pour la réforme du collège.

L'examen des pratiques de terrain a montré que les cloisonnements sont trop nombreux dans le fonctionnement des collèges. Il importe que les professeurs coopèrent davantage et disposent de temps pour se concerter.

Cela permettra la réussite de la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et de l'accompagnement personnalisé. Au sein d'un Conseil pédagogique renforcé, les membres de la communauté éducative du collège pourront définir les meilleures pratiques pour chaque collège, selon les spécificités de son public. Le collège unique ne saurait se satisfaire d'enseignements uniformes, alors que les publics sont aussi divers que la société française, les familles, les histoires, les lieux d'implantation.

1-Les EPI permettront de faire se rencontrer les disciplines et de les enrichir dans des projets porteurs de sens. Les élèves ont besoin de comprendre ce qu'on leur enseigne ; l'excessive fragmentation des savoirs ruine le sens et finalement la motivation. Loin de porter atteinte aux disciplines, les EPI conduiront à les renforcer en redonnant le goût de l'approfondissement. La complexité du réel ne peut se comprendre et s'analyser qu'à l'aide des problématiques disciplinaires, pour construire des connaissances solides et des compétences facilement mobilisables.

2 Les parents sont trop souvent éloignés de l'école. De nombreux témoignages entendus dans les auditions du CNIRÉ, révèlent cet état de fait, en particulier dans les quartiers défavorisés. Aucun projet éducatif ne réussit sans l'adhésion des parents. Le Conseil a formulé de nombreuses propositions visant à renforcer la place des parents dans l'école. Le collège ne saurait être un lieu clos, même s'il importe qu'il reste toujours un lieu consacré aux savoirs, aux connaissances et aux compétences, que tout jeune doit maîtriser en fin de troisième. Les parents ne sauraient être extérieurs à la réussite de leurs enfants ; ils ne le souhaitent aucunement, mais le monde de l'école peut leur paraître complètement étranger en particulier quand leur propre parcours scolaire ne leur a pas laissé de bons souvenirs. Accueillir les parents et leur donner la place qui est la leur pour la réussite de leurs enfants, est un gage de réussite et d'intégration de tous les élèves.

3 Le climat de bienveillance entre tous les membres de la communauté éducative, est nécessaire à l'instauration de conditions de travail sereines et propices à l'étude. La bienveillance est trop souvent associée au laxisme ; on ne saurait les confondre ! La bienveillance s'accompagne naturellement d'un esprit de justice. Elle est surtout une déclinaison de l'exigence : elle vise à faire progresser les élèves dans la confiance et le respect réciproque. Le renouveau du collège appelle cet esprit de bienveillance et d'exigence envers tous les élèves.

Il demande aussi de faire confiance aux acteurs de l'école, aux enseignants, à l'encadrement, pour développer cet esprit positif d'une école de la réussite. La réussite des élèves passe donc par le renouvellement des pratiques d'évaluation. Cette interrogation dépasse de loin l'expérience des classes sans notes, car l'enjeu véritable est d'instaurer des pratiques d'évaluation positive, com-

prises par les élèves et au service des apprentissages. Les débats récents ont peut-être enrichi la réflexion, mais n'ont aucunement modifié les pratiques. Seules de nouvelles formations à l'évaluation, dans les écoles du professorat et de l'éducation (ESPE), et dans la formation continue des professeurs contribueront à faire de l'acte d'évaluation un acte pleinement éducatif au service de la construction des savoirs et de la confiance des élèves en eux-mêmes.

Plus généralement la réforme du collège réussira si l'on améliore notablement l'accompagnement et la formation des professeurs. Les ESPE sont une formidable opportunité de mettre en place un véritable développement professionnel des professeurs, qu'il importera de mettre aussi en place dans la formation continue. Car la formation ne saurait se réduire à une année suivant la réussite du concours.

Le CNIRE a confiance dans la réforme du collège pour promouvoir l'esprit d'innovation, encourager les pratiques innovantes, leur mutualisation, leur diffusion afin que chacun puisse se les approprier dans le contexte qui est le sien. L'école française en a besoin pour donner à chaque collégien les moyens de se construire un socle de connaissances, de compétences et de culture, permettant son épanouissement personnel et son intégration réussie dans la société. Nous ne doutons pas que la réforme du collège va dans ce sens et que tous les acteurs de l'école participeront à la construction d'un collège « pour apprendre », pour vivre ensemble, et construire un monde riche des valeurs de la République.

ACTUALITÉ DU COLLECTIF NATIONAL

Le groupe CAPE Académique : le groupe CAPE Académiques s'est réuni plusieurs fois pour préparer la réunion des CAPE Académiques du 3 février. Cette réunion a permis de mettre en avant des besoins comme la mutualisation des outils mais surtout de traiter des dossiers essentiels dans les CAPE : relations aux Espé, participation aux GAD, mise en place des PEDT tout en abordant les leviers et les freins identifiés dans chaque CAPE.

Le collectif national s'agrandit et accueillera à partir du 11 juin prochain un nouveau membre, l'association «

Ecole changer de cap ». Pour faire connaissance avec cette association, dans l'attente d'une rencontre le 11 juin prochain : <http://www.ecolechangerdecap.net/>
Nous sommes aujourd'hui 23 associations au sein du Collectif.